

AUTREMENT

L'orientation syndicale **AUTREMENT** est née dans la FEN quand le SNETAA-UID de Michel Charpentier a été sommé par la direction UID de la FEN de se fondre dans un syndicat unique d'enseignants (SE) comme l'exigeait le PS.

La création de cette nouvelle « tendance » par le SNETAA est donc, officiellement, une réponse à l'ingérence du politique dans la vie syndicale et d'une fédération dans la vie interne d'un de ses syndicats, en référence à la *Charte d'Amiens* qui écarte les « sectes »* du fonctionnement syndical et précise que ce sont les seuls adhérents qui mandatent leurs organisations. Il s'agit bien ici de la double affirmation de l'**indépendance** et de la **souveraineté** de l'organisation syndicale.

Evidemment, derrière ce langage de stricte fidélité à la *Charte d'Amiens*, il y a une réalité politique bien différente. En se démarquant de la direction UID de la FEN, sous le vocable **AUTREMENT** (un emprunt à l'air du temps à la veille de la dernière décennie du XXème siècle) Charpentier et son équipe, dont faisait partie Bernard Pabot, créaient non une nouvelle orientation syndicale mais **une sous tendance UID**. Certes, cet AUTREMENT-UID a été l'occasion de la disparition de la FEN, mais à propos d'une divergence d'appareil et non sur une option syndicale radicalement en rupture avec le syndicalisme pratiqué dans la FEN, donc fort éloigné de l'esprit et de la lettre de la *Charte d'Amiens*. Quand Bernard Pabot a fait son coup de force, évincer Charpentier et fonder la FSU avec les U&A du SNES, c'est la tendance UID qu'il a introduite, de fait, dans la nouvelle fédération...

D'ailleurs ce coup de force de Bernard Pabot contrecarrait (dans la forme mais pas du tout dans le fond qui était foncièrement politicien), un projet de Mitterrand. Celui-ci voulait rompre l'alliance de son premier mandat avec l'extrême gauche qui n'avait pas permis d'affaiblir suffisamment le PCF. Donc, il fallait faire un cadeau d'adieu : ce sera le SNETAA, destiné à FO Le PS aura, lui, le SE, c'est-à-dire les composantes UID de la FEN, et le PCF, dont Mitterrand veut se rapprocher pour mieux l'étouffer, aura les U&A.

Petit *a parte* : on s'est interrogé sur le manque de réactivité de Mitterrand au plan international lors de la disparition de l'URSS, suggérant qu'il n'avait pas prévu cette fin. Et si il l'avait très bien prévue, mais avait fait passer en priorité son exploitation à l'interne ?

Revenons à nos moutons.

Bernard Pabot (ex-gauchiste) a fait rater la manœuvre du PS qui n'avait plus JOSPIN (ex-gauchiste) à sa tête. Il était ministre de l'Education Nationale ... Au lieu d'aller à FO, Bernard Pabot a créé la FSU avec le SNES. **La FSU est donc fille d'U&A et d'AUTREMENT**, à ce moment simple tenue de camouflage d'UID.

U&A n'avait plus ses repères à cause de l'effondrement de l'URSS et son contenu était donc en déliquescence. **AUTREMENT** n'avait donc aucun contenu, juste un repère : la *Charte d'Amiens*.

C'est donc aux délégations **AUTREMENT**, au SNES et surtout à la FSU, que revient d'avoir donné son contenu syndical à **AUTREMENT** (et dans la mesure où le SNETAA a boycotté souvent et très vite la délégation fédérale, Bernard Pabot se prévaut indûment** d'avoir donné son contenu à **AUTREMENT** : il n'a utilisé que l'AUTREMENT-UID à l'interne du SNETAA à des fins de tactique fractionniste et il semble qu'il caresse la chimère de récidiver pour faire un *come back* à l'occasion du prochain congrès du SNETAA ...). Or cet AUTREMENT-là n'est qu'un instrument de pouvoir, un instrument d'appareil refermé sur des objectifs de vulgaire tactique ne visant qu'à la satisfaction des intérêts personnels de ceux qui le manipulent de façon coercitive dans leur recherche de maintien au pouvoir ou de reconquête de ce pouvoir. Cette « tendance », au nom de laquelle le Congrès acclame les dirigeants auto-désignés ou cooptés du syndicat, en fait des charlemagnes au petit pied, et, des adhérents, des charlots qui s'ignorent...

Il ne faut pas confondre un AUTREMENT sectaire (que Pabot vient de dénommer « historique » !) tel que celui manœuvré par les Charpentier, Pabot, Lage, Saulnier et leurs féaux avec **AUTREMENT**, l'authentique, celui que pratique le SNCA e.i.L. dont il a été rappelé à La Bourboule qu'il restait après les modifications statutaires de ce congrès fédéral le seul fidèle aux valeurs de Lamoura insufflant à la jeune fédération EIL l'esprit même d'**AUTREMENT**.

Son contenu se construit à partir d'un constat et de deux entités : l'inefficacité du syndicalisme contemporain, d'une part, et la *Charte d'Amiens* et la République, d'autre part :

- Il est patent que le syndicalisme, monopolistique des confédérations et cogestionnaire des autres organisations syndicales, en France (ou ses équivalents en Europe) n'a permis aucune avancée sociale depuis des lustres ni empêché les reculs sociaux (paupérisation, précarisation, surexploitation du monde au travail ou privé de travail).
- la *Charte d'Amiens*, puisque elle a été invoquée officiellement lors de la rupture avec la FEN, et la République, puisque le syndicalisme dont il s'agit concerne le secteur de l'Education Nationale qui procède de l'Ecole publique, obligatoire, gratuite et laïque créée dans les années 80 du XIXème siècle.

Il se construit, aussi, en fonction des questions que la FSU se pose (ou ne se pose pas ...) en lien avec la vie de l'Ecole, de ses personnels, de ses élèves et des politiques qui leur sont appliquées et, d'une façon plus large, en lien avec le secteur de la Fonction Publique et des services publics.

La *Charte d'Amiens* ouvre plusieurs pistes :

- L'**indépendance** et la **souveraineté** des organisations syndicales.
- Les **mandats** qui viennent des adhérents, et d'eux seuls : le **terrain** est donc la source du syndicalisme et les revendications qu'il porte ne sont pas contaminées par des préoccupations qui lui seraient étrangères. Le travail de terrain est donc le seul qui garantisse l'indépendance syndicale totalement nécessaire à son **efficacité**. En effet, s'il n'y a pas interférence entre la revendication du terrain et des intérêts surajoutés, il n'y a pas d'instrumentalisation possible ni aucune dispersion de l'effort, ni aucune incertitude sur l'objectif à atteindre.
- A ceux qui disent que la *Charte d'Amiens* est obsolète, datée, que c'est un texte de compromis, franco-français, etc., que répondre ? Que tout texte est daté et que l'écriture collective d'un texte induit le compromis. Que prétendre que ce texte est dépassé, c'est avouer qu'on refuse de le lire. Et la direction du SNETAA fait partie de ceux qui ne l'ont pas lu.
- En effet, la *Charte d'Amiens* exige qu'avec l'aide de leurs organisations syndicales fondées pour mieux défendre leurs **intérêts matériels et moraux**, les travailleurs (ceux qui oeuvrent en échange d'un salaire ou d'une autre forme de rémunération, à produire tout ce qui est nécessaire à la vie des individus et de la Cité) investissent **la totalité du champ de la vie économique et sociale** au lieu de s'en laisser dessaisir au profit exclusif des politiques et des décideurs et profiteurs économiques***. Il apparaît que la mondialisation, en tant que système économique (et social), est la traduction parfaite, et inverse, du projet que la *Charte d'Amiens* assigne au syndicalisme.
- Le syndicalisme EIL que pratique le SNCA e.i.L. doit donc permettre à ses adhérents et au monde ouvrier, au nom des principes et des valeurs d'**AUTREMENT**, de **se réapproprier la totalité de ce champ économique et social**.
- Ayant un double objectif, **l'amélioration au quotidien** de la vie des travailleurs et de leurs familles (conditions de travail et rémunérations), et **l'émancipation** des travailleurs, la *Charte d'Amiens* permet, à qui la met en œuvre sérieusement, de travailler simultanément à ces deux objectifs : car **toute amélioration obtenue par la lutte de terrain donne plus de liberté à ceux qui l'ont gagnée**.
- La *Charte d'Amiens* est aussi un outil nécessaire à **l'unité syndicale**, car, en ne permettant pas le parasitage de l'action revendicative par des arrière-pensées partisans, elle désamorce toute initiative dissolvante de la lutte unitaire de ceux qui portent ensemble cette revendication.
- Elle a enfin une **portée universelle** parce qu'elle préconise **la méthode de lutte revendicative à la fois la plus simple et la plus efficace**.

La **République**, par le biais de son **Ecole**, est aussi au cœur des préoccupations d'**AUTREMENT** et d'**EIL**, son héritière. En effet, quel que soit le jugement qu'on porte sur la III^{ème} République, il est impossible de nier :

- que la République est la forme politique, la forme de la Cité, que s'est donnée la Nation française, issue des Lumières et de la Révolution, quand elle a porté dans les années 1880 les républicains à la tête de toutes les institutions de l'Etat ;
- que, pour assurer sa pérennité, la République devait former les futures générations en en faisant des républicaines et des républicains ;
- que, pour ce faire, elle a créé l'Ecole publique en charge de diffuser par **l'instruction, l'éducation, la formation et la qualification de tous les enfants vivant sur le territoire national** l'attachement à la République ;
- que la **Laïcité** de l'Etat, de la Société et de l'Ecole est **l'expression même de l'idéologie de la République** ;
- que la République est universelle parce qu'elle met en échec communautarismes et communalismes en proclamant l'égalité des droits et la fraternité des Hommes dont ils tirent la possibilité d'exercer leur liberté, et en ce sens que son avènement, quoique daté dans l'histoire de la France, exprime **l'aspiration à la Cité harmonieuse et idéale des Hommes qui vaut pour tous les temps et pour tous les lieux**.

C'est par la **Laïcité** que la *Charte d'Amiens* et la République se rejoignent. En effet, de même que les « sectes » ne doivent en aucun cas dévoyer la démarche syndicale, elles n'ont rien à faire au cœur de l'Ecole, à moins de la déstabiliser en y portant leurs intérêts particuliers et d'en chasser ainsi la sérénité sans laquelle aucune éducation de la jeunesse n'est possible. Dans la mesure où **le combat pour la Laïcité est un combat idéologique** contre les « sectes » à vocation inégalitaire et oppressive, il est, lui aussi, universel.

AUTREMENT ne peut donc séparer la lutte revendicative ouvrière de celle qui doit conduire à la promotion de la République. De même que c'est du terrain que naît la revendication syndicale, de même c'est la volonté populaire qui érige la République : dans les deux occurrences, **la démocratie est à l'œuvre.**

C'est pourquoi il est possible de dire que l'orientation syndicale (ou courant de réflexion et d'action syndicales) **AUTREMENT est indépassable**, car elle est conjointement le combat le mieux ciblé pour l'émancipation du monde au travail et celui, résolu, de la construction de la Cité républicaine de tous les Hommes.

**Tout groupe de pression est potentiellement considéré comme une « secte », qu'il soit de nature politique, philosophique, religieuse, économique, culturelle, ...*

*** Pour rafraîchir la mémoire de certains, rappelons que, dans l'Apprentissage Public n° 342, d'avril 1990, sous le titre « **Le monde change, faut-il changer le syndicalisme ?** », Bernard Pabot, interpellant longuement la direction de la FEN et les politiques qui se mêlent de dicter leur conduite aux organisations syndicales, ne cite à aucun moment le nom d'AUTREMENT, qui avait déjà 2 ans d'âge, qui était la tendance majoritaire du SNETAA et dont le caméléon Bernard Pabot était membre...*

**** La réduction du temps de travail est une revendication authentiquement ouvrière. Quand le gouvernement Jospin s'en empare, qu'advient-il ? La semaine de 35 h est octroyée en échange d'une renonciation à la revendication salariale de la part des salariés et d'une embauche accrue de la part des patrons. Ce qui revenait à accroître la masse salariale. Mais il n'y a pas eu d'embauche et, partant, pas d'augmentation de la masse salariale. En revanche il y a eu augmentation de la productivité sans contrepartie salariale. Le patronat a donc bénéficié d'une stagnation de la masse salariale à distribuer et de la plus value de la productivité supplémentaire. Quand le politique s'arroge la maîtrise du terrain économique et social, c'est le patronat qui en bénéficie et c'est le salariat qui en fait les frais. De même, le capitalisme post soviétique est d'abord passé aux mains de ceux à qui le parti avait confié la gestion de l'outil de production.*